

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020



PRENEZ AVIS de ce qui suit :

Que lors d'une séance extraordinaire tenue le mardi 19 décembre 2017, le conseil municipal a adopté un budget pour l'exercice financier 2018 dont voici les principaux éléments :

REVENUS	2017	2018
Taxes		
- Foncière générale	9 684 261 \$	9 909 982 \$
- Tarification	2 691 455 \$	2 725 691 \$
- Taxes de secteurs	159 118 \$	245 460 \$
Paiement tenant lieu de taxes	87 400 \$	98 119 \$
Imposition de droits	745 000 \$	1 059 000 \$
Services rendus	572 752 \$	575 192 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	20 000 \$
Intérêts	178 000 \$	196 000 \$
Transferts	175 265 \$	175 401 \$
Autres revenus	15 000 \$	-
Total des revenus	14 328 251 \$	15 004 845 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 639 993 \$	1 815 228 \$
Sécurité publique	2 319 881 \$	2 408 487 \$
Transport	2 530 955 \$	2 454 468 \$
Hygiène du milieu	2 699 142 \$	2 987 365 \$
Santé et bien-être	92 712 \$	90 931 \$
Aménagement, urbanisme et développement	730 846 \$	746 980 \$
Loisirs et culture	2 525 657 \$	2 857 560 \$
Frais de financement	406 577 \$	388 005 \$
Total des dépenses de fonctionnement	12 945 763 \$	13 749 024 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 382 488 \$	1 255 821 \$
Remboursement en capital	910 294 \$	1 014 523 \$
AFFECTATION		
Transfert à l'état des activités d'investissement	337 307 \$	191 482 \$
Surplus accumulé non affecté	-	-
Surplus accumulé affecté	-	-
Réserve financière et fonds réservés	134 887 \$	49 816 \$
Total	472 194 \$	241 298 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$	0 \$

TAXES ANNUELLES	Taux 2017	Taux 2018
Taxe foncière générale (du 100 \$ d'évaluation)	0,6495 \$	0,6495 \$
Taxe foncière sur immeuble non résidentiel	1,444 \$	1,444 \$
Taxe foncière sur immeuble agricole	0,6495 \$	0,6495 \$
Taxe d'eau (par unité de logement)	233 \$	233 \$
Taxe d'ordures (par unité de logement)	132 \$	102 \$
Taxe recyclage (par unité de logement)	75 \$	75 \$
Taxes d'assainissement (par unité de logement)	191 \$	191 \$
Matières organiques (par unité de logement)	-	30 \$

Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2018-2019-2020 totalise des dépenses de **18 799 840 \$**, réparties comme suit :

2018	2019	2020
9 847 968 \$	3 398 821 \$	5 553 052 \$

Avis est aussi donné que le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et disponible sur le site web au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 20 DÉCEMBRE 2017.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
